

## LE PÉTROLE

Toutefois, ce sont moins les taxes financières que les pertes de temps consécutives aux palabres et aux “tracasseries” administratives qui sont redoutées aux barrières. Quand le nombre de barrières atteint un seuil insupportable en termes d’argent et surtout d’allongement de délai, des changements d’itinéraires routiers s’opèrent. Nombre d’entrepreneurs tchadiens préfèrent par exemple transiter par le Nigeria plutôt que par les routes camerounaises à cause du redoutable problème des barrières dans ce pays. De même, certains marchés frontaliers ont vu leurs activités commerciales s’effondrer à la suite des prélèvements excessifs opérés sur l’axe de desserte. C’est le cas de la localité nigériane de Kerawa, à la frontière du Nord-Cameroun, par exemple. En grevant le coût des transports et en entravant les déplacements, les barrières routières constituent donc un frein au développement mais aussi aux projets de libre circulation qui (re)flourissent sur le continent dans le cadre des politiques d’intégration régionale. La levée d’un tel obstacle passe clairement par la remise sur pied des structures d’encadrement de l’État (v.). En Côte-d’Ivoire, par exemple, le programme gouvernemental de “fluidité routière” organisait, jusqu’à la crise de 2002, des convois de camions encadrés par des voitures de gendarmerie/douane pour faciliter le passage des barrages routiers de l’axe Abidjan-frontières du nord (Burkina Faso et Mali).

Le pétrole est une matière première centrale dans l’économie internationale. Sa production couvre 40 % des besoins énergétiques de la planète. Cette importance a donné très tôt une dimension mondiale à l’industrie du pétrole, dans laquelle l’Afrique a été tardivement intégrée (v. Mondialisations). Mais les crises répétées du Moyen-Orient placent aujourd’hui le continent africain dans une position stratégique. Pour la plupart plus proches des principaux centres de consommation (Europe, Amérique du Nord) que le Moyen-Orient et proposant des cadres juridiques favorables aux grands groupes pétroliers, les pays africains producteurs de pétrole retrouvent une place dans les enjeux géopolitiques que la fin de la guerre froide avait déplacés hors du continent. Pourtant, ce qui aurait pu être une chance pour les sociétés africaines s’avère être une nouvelle source de conflits. L’extrême concentration du secteur pétrolier organisé dans des réseaux transnationaux a des incidences négatives sur les territoires nationaux et locaux. L’inscription de l’Afrique dans la mondialisation ne se fait pas, en ce sens, à travers l’intégration de territoires dans une société-monde, mais davantage par le biais de réseaux connectés à des ressources (et donc des enjeux) extrêmement ciblées.

### Les réseaux du pétrole en Afrique

Le Moyen-Orient est la principale zone de production de pétrole dans le monde. En comparaison, l’Afrique est relativement marginale dans ce secteur d’activité. Mais la création de l’Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1960, la crise pétrolière des années soixante-dix et les deux guerres du Golfe en 1991 et 2003 vont amener les Européens et les Américains à diversifier leurs sources d’approvisionnement. L’Afrique est à ce titre une région secondaire en termes de réserves et de capacités de production, mais elle est devenue stratégique dans les réseaux de commercialisation. La production totale du continent

représente 10 % du total mondial (soit 7,8 millions de barils par jour) et ses réserves prouvées s'élèvent à 77 milliards de barils (sur un total de 1 050 milliards). Les États-Unis, principaux importateurs de pétrole dans le monde, envisagent de faire passer de 15 à 25 % leurs importations en provenance d'Afrique d'ici dix ans.

La production pétrolière africaine est relativement récente. Les plus gros producteurs commencent à mettre en place une industrie d'exploitation dans les années cinquante (Algérie, Gabon, Angola, Congo) et soixante (Libye et Nigeria), et des pays avec des réserves moins importantes se sont ces dernières années lancés dans la production de "l'or noir". Aujourd'hui, les sites de production sur le continent se concentrent sur deux régions. L'Afrique du Nord (Algérie, Libye et Égypte) avec des réserves estimées à 42 milliards de barils et les pays côtiers du golfe de Guinée (Nigeria, Angola, Congo, Gabon, Guinée équatoriale) dont les sédiments abritent 34 milliards de barils [FAVENNEC et COPINSCHI, 2003].

#### Production et exportation du pétrole en Afrique (2001)

	Production (barils par jour)	Part du pétrole dans les exportations
Nigeria	2 240 000	95 %
Algérie	1 450 000	95 %
Libye	1 438 000	98 %
Angola	742 000	90 %
Égypte	713 000	40 %
Gabon	302 000	80 %
Congo	262 000	90 %
Soudan	273 000	40 %
Guinée équat.	181 000	86,6 %

Source : [FAVENNEC et COPINSCHI, 2003].

Le pétrole est une ressource vitale pour les pays producteurs, mais davantage comme produit d'exportation que pour une consommation nationale. L'Afrique ne consomme que 3 % du pétrole produit dans le monde mais pèse plus de 15 % des exportations mondiales. À

l'exception de l'Égypte, qui consomme 80 % de sa production, la consommation intérieure s'élève à 13 % de la production nationale pour les trois plus gros producteurs (Nigeria, Libye et Algérie) et ne dépasse pas 5 % dans les autres pays. De la même manière, l'industrie de raffinage est peu développée en Afrique. Seuls l'Égypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nigeria ont de véritables complexes de raffineries (qui ne représentent cependant que 2,5 % de la capacité mondiale). Le pétrole représente néanmoins la source d'énergie la plus utilisée en Afrique (après le bois) car il répond davantage que d'autres ressources énergétiques (notamment par sa facilité de transport par rapport au charbon) à des faibles taux de consommation dispersés sur de grands territoires présentant des faibles densités de population. L'Afrique, avec 26 habitants au kilomètre carré, a une consommation énergétique de 291 millions de tonnes équivalent pétrole, dont 40 % sont tirées du pétrole. Cette consommation repose à la fois sur une étatisation et une "informalisation" de la commercialisation des biens raffinés. Dans la plupart des pays, l'importation et/ou la distribution des produits dépend d'une société d'État monopolistique, mais l'inégale répartition des ressources pétrolières et des capacités de raffinage sur le continent, ainsi que le jeu du différentiel monétaire entre les pays, favorisent le développement d'un marché informel\* parallèle, établi préférentiellement sur les frontières. Les routes frontalières sont alors les lieux du déploiement de postes de vente rudimentaires : une planche de bois supporte des cubitainers dans lesquels les revendeurs détaillent les produits pétroliers. C'est le cas, par exemple, de la région sud-tunisienne de Ben Guerdane aux frontières de la Libye, le long de la route Tripoli-Medenine. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, du fait de l'effondrement du naira (monnaie nigériane), les produits raffinés nigériens étaient intégrés dans un trafic informel transfrontalier qui incluait tous les pays limitrophes (Bénin, Niger, Tchad, Cameroun) et s'étendait même au-delà (Mali, Burkina Faso). En 1992, le prix du litre d'essence nigérien valait l'équivalent de 8,4 francs CFA (v.) au Nigeria, contre 170 au Bénin, par exemple, et la

SONACOP (la société d'État chargée de l'importation et de la distribution du pétrole raffiné) estimait que 80 % de la consommation béninoise d'hydrocarbures étaient assurés par le marché parallèle alimenté par le secteur informel\* lié aux importations frauduleuses de produits pétroliers depuis le Nigeria. Cette situation économiquement délicate pour l'État nigérian (du fait de la politique de subvention des hydrocarbures) avait conduit ce dernier à créer une *Border Zone* de 20 km établie sur tout le pourtour du pays dans laquelle l'installation de stations services était interdite.

Par ailleurs, l'industrie d'exploration et de production du pétrole nécessite de lourds investissements, ce qui justifie que les États interviennent directement dans l'industrie du secteur et traitent avec de grands groupes industriels, seuls capables de mettre en place les infrastructures nécessaires à la production. Ces hauts niveaux d'investissement et cette dépendance vis-à-vis de centres de consommation extérieurs au continent ont structuré de manière spécifique le secteur pétrolier depuis la période coloniale.

L'exploration et la production pétrolière qui commencent en Afrique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle sont mises en place et contrôlées par des grandes entreprises occidentales (notamment les Américains ChevronTexaco, ExxonMobil, les Britanniques Shell et BP, le Français Elf). Les deux pays arabes membres de l'OPEP (Algérie et Libye) procèdent à la nationalisation de leurs industries pétrolières au cours des années soixante-dix, mais aucune nationalisation n'est mise en place au sud du Sahara (à l'exception de la nationalisation des actifs de BP au Nigeria en 1979 décidé pour des raisons de politique étrangère). La situation actuelle est donc relativement proche d'un pays à l'autre en Afrique subsaharienne, avec une industrie contrôlée par les *majors*, qui opèrent soit à travers des associations avec des compagnies nationales (joint-ventures), soit par l'intermédiaire de contrats de partage de production (CPP) dans lesquels la société étrangère reverse une part de ses revenus à l'État. Des entreprises internationales moins importantes sont

également présentes, généralement dans l'exploration de nouveaux gisements et dans les petits pays producteurs (Tchad, Soudan, Côte-d'Ivoire, Ghana, Guinée équatoriale). L'entreprise américaine Conoco est par exemple à l'origine des découvertes récentes de gisements dans le Sud du Tchad ; et la société nationale malaisienne Petronas fait partie du consortium qui commence à exporter le pétrole tchadien par oléoduc jusqu'aux terminaux camerounais.

Dans les principaux pays producteurs, les *majors* restent néanmoins les maîtres d'œuvre du secteur pétrolier où elles constituent des entités plus vieilles que les États issus de la période des indépendances. Au Nigeria, par exemple, la compagnie anglo-néerlandaise Shell, présente dans le delta du Niger depuis 1937, contrôle aujourd'hui plus de la moitié de la production à travers un joint-venture avec la compagnie nationale NNPC (Nigeria National Petroleum Corporation). Dans des formes proches, la compagnie française Elf (privatisée depuis 1994 et absorbée dans le groupe Total depuis 1999) est active depuis les années soixante dans la majorité des pays pétroliers du golfe de Guinée. Les intérêts en jeu sont énormes, aussi bien pour les États africains qui ont construit leur rente sur le pétrole (v. États) que pour les anciennes puissances coloniales (et, depuis la crise pétrolière des années soixante-dix, les compagnies américaines) qui assurent par leur présence sur le sol africain leur approvisionnement dans une ressource stratégique (comme c'est également le cas pour l'uranium nigérian pour la France). Le pétrole joue en ce sens un rôle primordial dans la construction de réseaux associant entreprises publiques et privées, et liant étroitement les pays producteurs aux pays importateurs, dans des configurations qui dépassent le simple échange commercial. Ces caractéristiques donnent au processus de mondialisation (v.) une figure particulière en Afrique. La globalisation économique et politique s'opère sur des enclaves, des réseaux très spécifiques, et pas sur des territoires sociaux. En ce sens, la mondialisation ne touche pas l'Afrique à proprement parler, mais certaines ressources et certains acteurs africains.

## Les territoires du pétrole en Afrique

Les réseaux internationaux de mise en valeur du pétrole imposent dans ce contexte leurs logiques aux territoires sur lesquels ils interviennent.

### • Le pétrole, au cœur de la “Françafrique”

À l'échelle de l'État, l'enjeu pétrolier a été au centre des relations diplomatiques et économiques entre les États du pourtour du golfe de Guinée et la France. Ce que certains auteurs ont appelé la Françafrique (v. État) s'est largement construit sur le pétrole. Quelques exemples peuvent illustrer les intérêts qui structurent ces réseaux.

Au Congo, la compagnie Elf a occupé jusqu'à aujourd'hui un rôle central dans la politique nationale. Le président Denis Sassou Nguesso, au pouvoir entre 1979 et 1992, entretenait des liens étroits avec l'entreprise française. Il avait en particulier le mérite aux yeux des dirigeants français de ne demander que 17 % de redevances sur les produits pétroliers. Sa défaite en 1992 à la suite d'une conférence nationale souveraine et une tentative de coup d'État l'obligent à organiser des élections libres, où il est battu par Pascal Lissouba. Ceci change soudainement la donne pétrolière dans un pays traditionnellement très proche des intérêts français. Le nouveau président ouvre notamment le marché pétrolier à la concurrence. La société américaine Oxy verse 150 millions de dollars contre un accès direct au pétrole congolais. Si Elf reste présent au Congo et accepte de traiter avec Pascal Lissouba, celui-ci n'apparaît plus un partenaire sûr pour les interlocuteurs français. Réfugié en France en 1995, Sassou Nguesso organise deux ans plus tard un coup d'État contre Lissouba qui débouche sur un conflit cause de 100 000 morts. VERSCHAVE [2000] établit que des intérêts français ont apporté aide financière et matérielle au camp de Sassou Nguesso.

Le procès pour le détournement de 350 millions d'euros attenté aux anciens dirigeants d'Elf (dans lequel les noms de Denis Sassou Nguesso et Omar Bongo,

président du Gabon, ont été cités comme bénéficiaires de ces fonds) est un autre exemple de confusion entre des intérêts privés et publics et entre des enjeux politiques et économiques qui déterminent les relations de la “Françafrique”. De la même manière, le scandale de “l'Angolagate”, dans lequel des ventes d'armes au gouvernement angolais ont été effectuées par la classe politique et les milieux industriels français en échange d'un accès privilégié au pétrole de ce pays, montre que les logiques à l'œuvre mêlent étroitement politiques, finances et actions militaires.

Du point de vue de la réflexion géographique, ces événements sont révélateurs de différentes dynamiques. Ils montrent déjà que, malgré les déclarations des dirigeants français sur la nécessaire démocratisation du continent (François Mitterrand à La Baule, en 1990, et Jacques Chirac, à Paris, en 2002), les enjeux économiques déterminent encore les stratégies d'interventions de l'ancienne puissance coloniale dans des cadres qui débordent largement la sphère diplomatique officielle. On peut difficilement dans ce cadre aborder la question pétrolière en termes d'États souverains : les réseaux mondiaux (gouvernementaux et privés) structurent profondément les relations interétatiques. L'autre enseignement a trait aux structurations territoriales des pays africains. Les conflits qui secouent les pays pétroliers en Afrique (autour du golfe de Guinée, mais également dans la guerre civile qu'a connue l'Algérie dans les années quatre-vingt-dix) ont amené les compagnies pétrolières à sécuriser les zones d'extraction et de production de l'or noir. Cette évolution a été renforcée par le fait que les nouveaux gisements en Afrique centrale sont principalement situés dans des secteurs *offshore*. Ceci permet aux compagnies pétrolières de limiter les influences des conflits militaires et des pressions politiques sur le fonctionnement des industries d'extraction du pétrole. Des enclaves privées se forment ainsi sur de larges espaces des territoires nationaux, dans lesquels les compagnies gèrent l'ensemble des activités. Cette tendance à la privatisation des espaces reconfigure en profondeur l'État africain (v. État).

### • Réseaux mondiaux contre développement local

Au niveau local, les conditions d'exploitation du pétrole ont évidemment des incidences importantes, tant du point de vue social qu'environnemental.

Ces conséquences locales sont principalement liées à l'extrême concentration de l'activité. L'industrie pétrolière, comparativement à d'autres secteurs industriels, a besoin de peu de main-d'œuvre (v. Copperbelt ; Johannesburg/Soweto). Les retombées directes en termes d'emplois ne sont donc pas importantes. Par ailleurs, les gouvernements africains ont peu utilisé la rente pétrolière pour le financement de politiques publiques locales ou régionales. L'absence de bénéfices locaux et les incidences en termes de santé et de pollution ont provoqué des mouvements sociaux de contestation de plus en plus forts en Afrique. Le Nigeria a connu par exemple des actions d'opposition à l'industrie pétrolière à la fin des années quatre-vingt, menées par le MOSOP (*Movement for Survival of Ogoni People*) et relayées par les ONG *Greenpeace* et *Human Right Watch*. Les revendications de ces structures, centrées sur l'inégalité du partage des revenus du pétrole et la dégradation de l'environnement dans le delta du Niger, venant s'inscrire dans un mouvement revendicatif plus ancien prônant un partage plus équitable entre les populations du sud-est et le reste de la population nigériane, furent adressées à l'État fédéral et à la société Shell. Des actions de sabotage des infrastructures amenèrent la compagnie à se retirer du pays ogoni, mais l'arrestation et la condamnation à mort d'un des dirigeants du MOSOP ont eu un retentissement international et ont durablement terni l'image de la compagnie Shell.

Les mouvements de protestation se sont multipliés ces dernières années en Afrique. La construction de l'oléoduc du Tchad au Cameroun, financé par la Banque mondiale, a ainsi fait l'objet de vives critiques, notamment à propos de ses incidences sur la forêt qui dépassent largement le linéaire du transit et à propos de l'absence de compensation financière à hauteur des dommages subis par les Pygmées. Par ailleurs, l'ONG *Global Witness* a entamé depuis 1999 une campagne

internationale en faveur de la transparence des finances de l'industrie pétrolière. En Angola, elle révèle notamment que 1,4 milliard de dollars de revenus et de prêts bancaires (soit un tiers des revenus de l'État) n'apparaît pas dans les comptes du gouvernement en 2001, montrant ainsi que la guerre, présentée comme la raison principale de l'extrême pauvreté de la population angolaise, n'est en fait qu'un des aspects parmi d'autres des difficultés que traverse le pays. Plus généralement, la médiatisation internationale du slogan de l'ONG "*Publish what you pay*" pourrait à terme obliger les sociétés pétrolières et les États à adopter des pratiques financières moins occultes, mais les pressions contraires sont puissantes.

Le pétrole, ressource centrale de l'économie mondiale, reste ainsi un facteur d'accroissement des inégalités socioéconomiques en Afrique. Alors que cette matière première pourrait constituer un avantage comparatif vis-à-vis des puissances occidentales, l'importance des enjeux n'a pas encore permis que la rente pétrolière soit partagée démocratiquement. Sur le plan matériel, c'est incontestablement la Libye qui a le mieux réussi à diffuser dans l'ensemble de sa population les bienfaits de la manne pétrolière – le bon indice de développement humain atteint par le pays est là pour l'attester – mais, à l'heure où le régime est contraint par la pression internationale antiterroriste de réviser ses options stratégiques, il est permis de s'interroger sur la pérennité d'un "modèle" (v. Kadhafi) qui, bien qu'original et innovant, est resté très dépendant de l'or noir.

Anne Volvey (dir.) Yveline Déverin Myriam Houssay-Holzschuch  
Estienne Rodary Isabelle Surun Karine Bennafla

# L'Afrique



## *Les auteurs*

**Anne Volvey** (dir.), ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université d'Artois.

**Yveline Déverin**, ancienne élève de l'ENS Fontenay, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Toulouse-le-Mirail.

**Myriam Houssay-Holzschuch**, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'ENS-LSH (Lyon).

**Estienne Rodary** est docteur en géographie.

**Isabelle Surun**, ancienne élève de l'ENS Ulm, est agrégée d'histoire et maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Lille-3.

Avec la participation de **Karine Bennafla**, ancienne élève de l'ENS Fontenay St-Cloud, agrégée de géographie et maître de conférences en géographie à l'université de Lyon-2.

*Les auteurs remercient pour leur participation à des titres divers Anne Gaugue, maître de conférences en géographie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Marie-Albane de Suremain, docteur en histoire contemporaine, enseignante au lycée Viollet-Le-Duc, Villiers-Saint-Frédéric, et Valéry Gaillard, réalisateur de cinéma. Ils remercient également l'artiste Ernest Pignon-Ernest, J. Krekelaar du Centre Edmond Fortier et la Compagnie Guépard pour l'autorisation de publication des documents photographiques correspondant à leurs différentes activités ou fonds.*

Édition : **Philippe Lemarchand.**

Assisté de : **Michèle Miroir.**

© Atlande, 2005 Tous droits réservés

ISBN : 2-912232-59-7